



Article dans [alfredadler.ch](https://www.alfredadler.ch) - le magazine (SGIPA)

Zurich, mai 2021

Corona et les conséquences psychosociales : L'Association Suisse de Conseil (SGfB) fait pression pour la santé publique

Depuis des années, l'Association Suisse de Conseil (SGfB) s'efforce de faire en sorte que les services de conseil et de consultation en Suisse répondent à des normes de qualité appropriées. Avec la crise de Corona, cependant, un autre engagement prend de plus en plus d'importance : les efforts pour que les coûts de l'accompagnement psychosocial soient couverts par l'assurance maladie.

Auteur Carmen Kaiser, membre du conseil SGfB

Les effets et les conséquences concrètes de la crise Corona sont probablement aussi incalculables que déroutants. Toutefois, si cette pandémie est une loupe, comme cela a été dit dans de nombreux milieux, cela signifie que la situation psychosociale de notre société devient apparente dans cet agrandissement et avec une telle clarté. La dernière enquête de l'Université de Bâle sur le stress mental de la deuxième vague Covid 19 (www.coronastress.ch), publiée le 17 décembre 2020, a montré que les problèmes de santé mentale des Suisses ont pratiquement doublé depuis le printemps. La proportion de personnes présentant des symptômes dépressifs graves était d'environ 9 % lors du blocage d'avril et a atteint 18 % (1,5 million) en novembre. De plus en plus, les dégâts causés par cette crise, dans cette région, sont donc nommés. Outre les conséquences économiques, l'attention se porte de plus en plus sur les dommages psychologiques : Surcharge des familles, retard scolaire, violence domestique, mais aussi l'effet que cette période a sur les plus jeunes, ceux qui veulent compter sur l'avenir de ce pays : pour leur développement psychologique et social, des déficits inquiétants se creusent. Un événement du siècle non seulement cette pandémie, mais aussi les conséquences psychosociales ?

Le SGfB a été fondé en 2006 pour regrouper les diverses offres sous un même toit. Ce toit doit servir aux demandeurs de conseils comme point de contact pour la recherche de conseillers, et en même temps garantir une assurance qualité respectable de cette offre. Cela est particulièrement important lorsque la "vie et l'intégrité physique" sont littéralement en jeu.

En tant que SGfB, nous connaissons les besoins de la société en matière de conseil et de soutien psychologique. Notre mission est de veiller à la reconnaissance de ce groupe professionnel ainsi qu'à l'assurance de la qualité, ce qui signifie que nous proposons des formations continues certifiées ainsi que la qualification de conseillers auto-reconnus.

Le domaine de la psychosociologie appartient à celui de la santé, et il serait donc évident que les coûts de ces services seraient couverts par les compagnies d'assurance maladie. Et nous arrivons ici à un point de démarcation délicat, celui entre la psychothérapie et le conseil psychologique ou psychosocial. Les services diffèrent en termes de formation et de tarifs.

En psychothérapie, on parle traditionnellement de patients, en indiquant qu'il s'agit de les guérir. Ainsi, c'est une situation problématique qui est considérée comme "malade" ou "trouble". Les problèmes psychologiques ou psychologiques du patient sont travaillés avec le thérapeute et une aide est apportée pour y faire face. L'objectif est de modifier l'expérience et le comportement du patient. Traditionnellement, les thérapies étaient effectuées par des psychiatres, c'est-à-dire des médecins, afin de ne pas avoir à discuter de la prise en charge des coûts par la caisse d'assurance maladie. Il est également possible que les psychiatres aient délégué un contrat de traitement aux thérapeutes. Un diagnostic médical préalable au traitement est essentiel.

Dans le domaine psychosocial, la situation est beaucoup plus ambiguë et floue, car la référence à la santé ne se fait pas automatiquement. Les personnes qui demandent des conseils sont des personnes qui attendent une aide psychologique pour leur situation problématique personnelle. Ils sont donc plus communément appelés clients ici, et ils paient généralement le service de leur propre poche.

Bien sûr, ce n'est pas seulement avec l'apparition de la pandémie de corona que l'on a besoin de conseils psychologiques, de soutien thérapeutique et d'aide pour faire face aux phases et situations difficiles de la vie. Cependant, les charges psychologiques sont élevées pour de nombreuses personnes et augmentent pour un nombre croissant de personnes au fur et à mesure que cette période se prolonge. Dans l'intervalle, on perçoit également du côté politique que les dommages consécutifs à cette période seront considérables pour les personnes et la société dans son ensemble pendant longtemps.

Cela nous amène toutefois à la question des coûts ou de la prise en charge des coûts des services liés à la santé au sens large. La distinction traditionnelle entre "personnes malades présentant des troubles" et "personnes saines présentant des problèmes" n'est désormais plus un critère pour que les coûts de la thérapie soient remboursés par les compagnies d'assurance maladie pour certaines personnes, tandis que d'autres ne cherchent pas d'aide parce qu'elles ne peuvent pas en assumer les coûts.

C'est pourquoi des efforts sont en cours sur la scène politique pour que les thérapies psychologiques soient prises en charge par l'assurance de base. Au moment où vous lirez ces lignes, le vote sur la modification de l'ordonnance introduisant le modèle de prescription aura eu lieu au Conseil fédéral. Lors de la procédure de consultation, le ministre de la santé, Alain Berset, a proposé que les médecins généralistes soient également autorisés à prescrire des thérapies. Les forces conservatrices s'opposent à cette proposition car elle entraînerait des coûts supplémentaires d'un demi-milliard de francs par an pour les assureurs-maladie. L'association d'assureurs SantéSuisse, qui a établi ce calcul des coûts, part du principe qu'avec l'admission dans l'assurance maladie, les psychologues seront traités de la même manière que les psychothérapeutes formés comme médecins en termes de tarifs, ce qui équivaldrait à une augmentation de salaire (l'entrée en vigueur est prévue pour 2022).

Ceux qui ne regardent que l'aspect financier des choses perdent de vue l'image globale. En outre, la compréhension conventionnelle, ou devrions-nous dire "l'absence de compréhension", de la difficulté psychologique, des conséquences sociales et finalement des coûts encourus en conséquence sont ignorés dans un modèle orienté vers le marché et la concurrence. Dans ce modèle, les bénéficiaires sont privatisés et les coûts socialisés. Le prix est finalement payé par la société dans son ensemble.

La société dans son ensemble est également au centre des efforts de la SGfB pour inclure le conseil psychosocial dans le catalogue des assurances complémentaires. Cela permettrait aux clients de souscrire une assurance privée pour le conseil psychosocial. L'incendie du verre Corona a rendu cette demande encore plus actuelle.

Contact Secrétariat SGfB:
Mme Noëlle Meier (Direction)
Konradstrasse 6
CH-8005 Zürich
+41 62 562 84 48
sekretariat@sgfb.ch

L'article a été publié en allemand, traduit avec un outil en ligne.